



L'ÉCONOMIE DU GRAND EST TRANSFIGURÉE PAR LA CRISE

À crise sanitaire soudaine, mesures radicales pour tenter d'endiguer la pandémie de Covid-19 venue frapper la France en entrant par la porte du Grand Est. Le confinement, décrété pour raisons médicales, a immédiatement eu des répercussions sur la vie économique de toute une région. Et avec elles de nouvelles réflexions émergent pour repenser l'économie de demain.

D

es rues désertées, des bureaux vides, des usines à l'arrêt : en quelques jours dès la mi-mars, toute la région Grand Est s'est figée, et avec elle, le tissu économique. Un mot revenait alors dans la bouche des dirigeants d'entreprise du territoire : la sidération. Face à la brutalité de cette crise inédite, même les statistiques sont restées muettes pendant quelques semaines. Le 7 mai, les services de l'Insee Grand Est notaient que l'économie régionale avait « brutalement ralenti » en réaction au Covid-19 et au confinement. « La perte d'activité est estimée à 31,5%. Cela signifie que la région produit actuellement près d'un tiers de richesse de moins qu'en temps normal », précisait l'Insee. Si le coup de frein régional semble un peu moins marqué qu'au niveau national (- 32,8% sur l'ensemble de la France), c'est un département alsacien qui encaisse la baisse d'activité la plus marquée, avec - 34,7% dans le Haut-Rhin : une situation due à l'importance de secteurs tels que la construction ou l'industrie automobile. À l'inverse, des départements (Meuse, Aube, Marne) où le secteur agroalimentaire est plus important, ont limité les baisses d'activité.

« En dehors des données de l'Insee, il est trop tôt pour tirer un bilan chiffré de cette crise », pointe Lilla Merabet, vice-présidente de la Région Grand Est en charge de l'Économie, du numérique et de l'innova-

tion. Un point de vue partagé par Christine Bertrand, la présidente du Medef de Meurthe-et-Moselle. « Nous n'en sommes qu'au début. J'attends avec beaucoup d'angoisse le dernier trimestre 2020. » Des angoisses qui n'empêchent pas la réflexion : le modèle économique qui a assuré la croissance des entreprises du territoire n'est-il pas arrivé en bout de course ? La crise peut-elle être transformée en opportunité pour reconstruire ? Les grands concepts sont lâchés : relocalisation et économie verte.

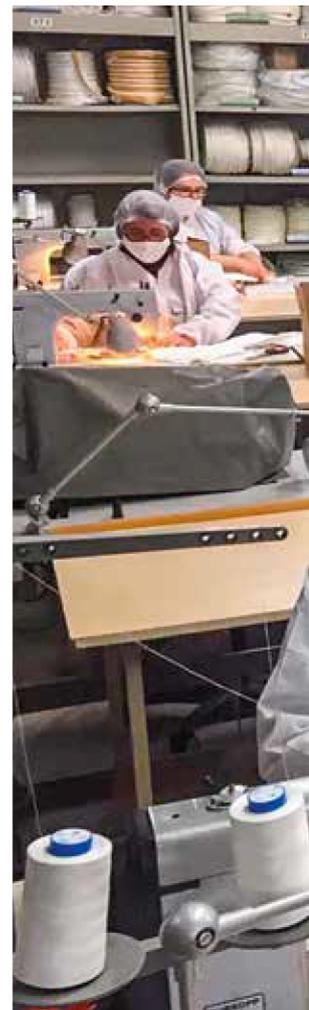
UN NOUVEAU INDUSTRIEL NÉCESSAIRE

Préparée pendant la crise, la feuille de route de la relance économique régionale, ou « le Business Act anti-Covid », doit être soumise au vote des conseillers régionaux le 10 juillet 2020 et est déclinée sous trois axes prenant en compte les enjeux climatique, industriel et numérique pour « poser les bases du nouveau économique », selon Lilla Merabet. Ce plan ne dispose pas encore d'enveloppe budgétaire précise. Néanmoins « sur un budget régional global de trois milliards d'euros, l'économie en représente 75 à 150 millions, ce qui n'est clairement pas à la hauteur des besoins engendrés par la crise », souligne la vice-présidente de la Région Grand Est. L'institution régionale espère alors pouvoir s'appuyer sur des partenaires bancaires et des fonds européens pour compléter l'enveloppe nécessaire.

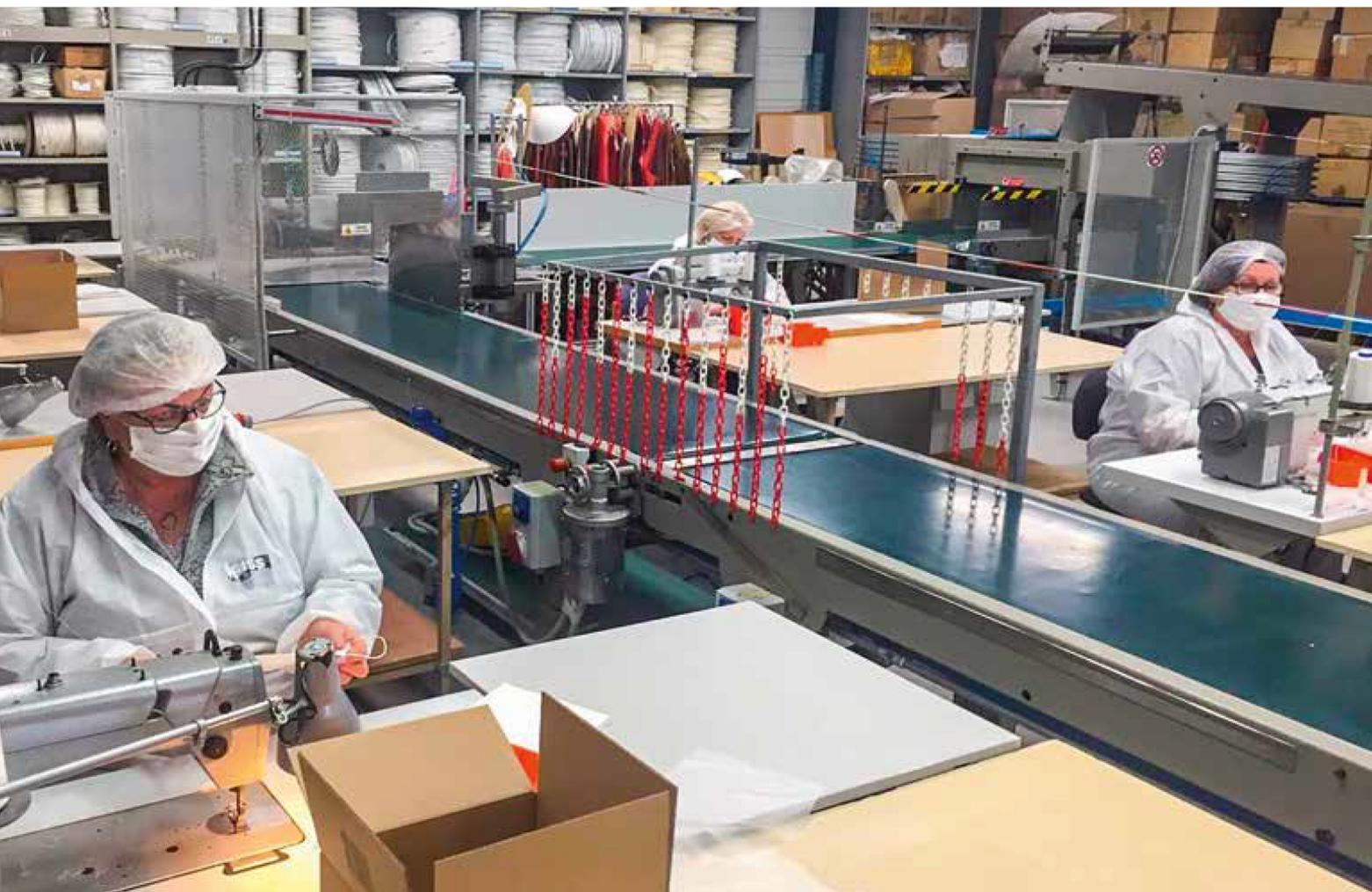
« On ne peut vivre que de services et d'air du temps. » Cette phrase, Hervé Bauduin, le président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Lorraine, la martèle depuis longtemps. Sauf que cette fois, l'ancien président d'Usines Claas France (implanté à Woippy en Moselle) se sait entendu : « Avec la crise

« On ne peut vivre que de services et d'air du temps. »

Hervé Bauduin, président de l'UIMM Lorraine



Le Pôle Textile Alsace a joué un rôle de coordination des entreprises de la filière textile pour la production de masques.



© POLE TEXTILE ALSACE

DES AMORTISSEURS EFFICACES, MAIS UNE REPRISE AU RALENTI

Au début du confinement, les dirigeants optimistes n'avaient qu'une idée en tête : « La reprise se fera en V », sous-entendu, après un arrêt brutal, la reprise sera elle aussi rapide. De nombreux dispositifs ont été calibrés en fonction de ce scénario, qui s'est révélé erroné. « J'ai ouvert pour le lundi de Pentecôte en étant persuadé de faire un excellent chiffre. Mais rien. Les entreprises sont restées fermées. Je suis très inquiet pour la suite », abonde François Behr, dirigeant de la PME mosellane Silix (15 M€ de CA ; 25 salariés) spécialisée dans le négoce en matériaux pour les travaux publics et

l'aménagement urbain. Pour autant, les dirigeants du Grand Est le reconnaissent volontiers : « L'État a joué son rôle et a été présent pour amortir les effets de la crise », détaille François Piot, le dirigeant du groupe Prêt à Partir. « Mais à un moment, il va falloir sortir le chéquier et rembourser », rappelle Franck Bersauter, le président de la CPME de Meurthe-et-Moselle. Au niveau régional, les outils mis en place, comme le Fonds résistance ou le prêt rebond ont joué « un rôle d'amortisseur », estime Lilla Merabet, vice-présidente de la Région Grand Est. Selon l'élue, « le nombre de refus de prêts



© MEDEF DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Attention à ne « pas de mettre la tête sous l'eau à des entrepreneurs qui n'ont pas retrouvé le niveau d'activité espéré », met en garde Christine Bertrand, la présidente du Medef de Meurthe-et-Moselle.

garantis par l'État est de l'ordre de 5 à 8 % et celui des prêts rebonds accordés par la Région Grand Est s'élève aux alentours de 2 % », illustrant ainsi que de très nombreuses

entreprises ont pu bénéficier de ces amortisseurs mis en place par les pouvoirs publics. Pour autant, le point de vigilance est aujourd'hui porté sur le décalage de cet effet amortisseur, avec une reprise qui s'avère beaucoup plus lente que prévu. Car ces outils étaient à manipuler avec précaution : « Il faudra être vigilant à l'heure de rembourser, estime Christine Bertrand, la présidente du Medef de Meurthe-et-Moselle. L'enjeu des différents dispositifs d'aide est bien de permettre de passer la crise et pas de mettre la tête sous l'eau à des entrepreneurs qui n'ont pas retrouvé le niveau d'activité espéré. »

L'ENQUÊTE



À QUI PROFITENT LES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT ?

Poids des PGE rapporté à la valeur ajoutée régionale au 29 mai

Intensité au recours au PGE

- Faible intensité : inférieure à 0,9
- Moyenne intensité : de 0,9 à 1,1
- Forte intensité : supérieure à 1,1

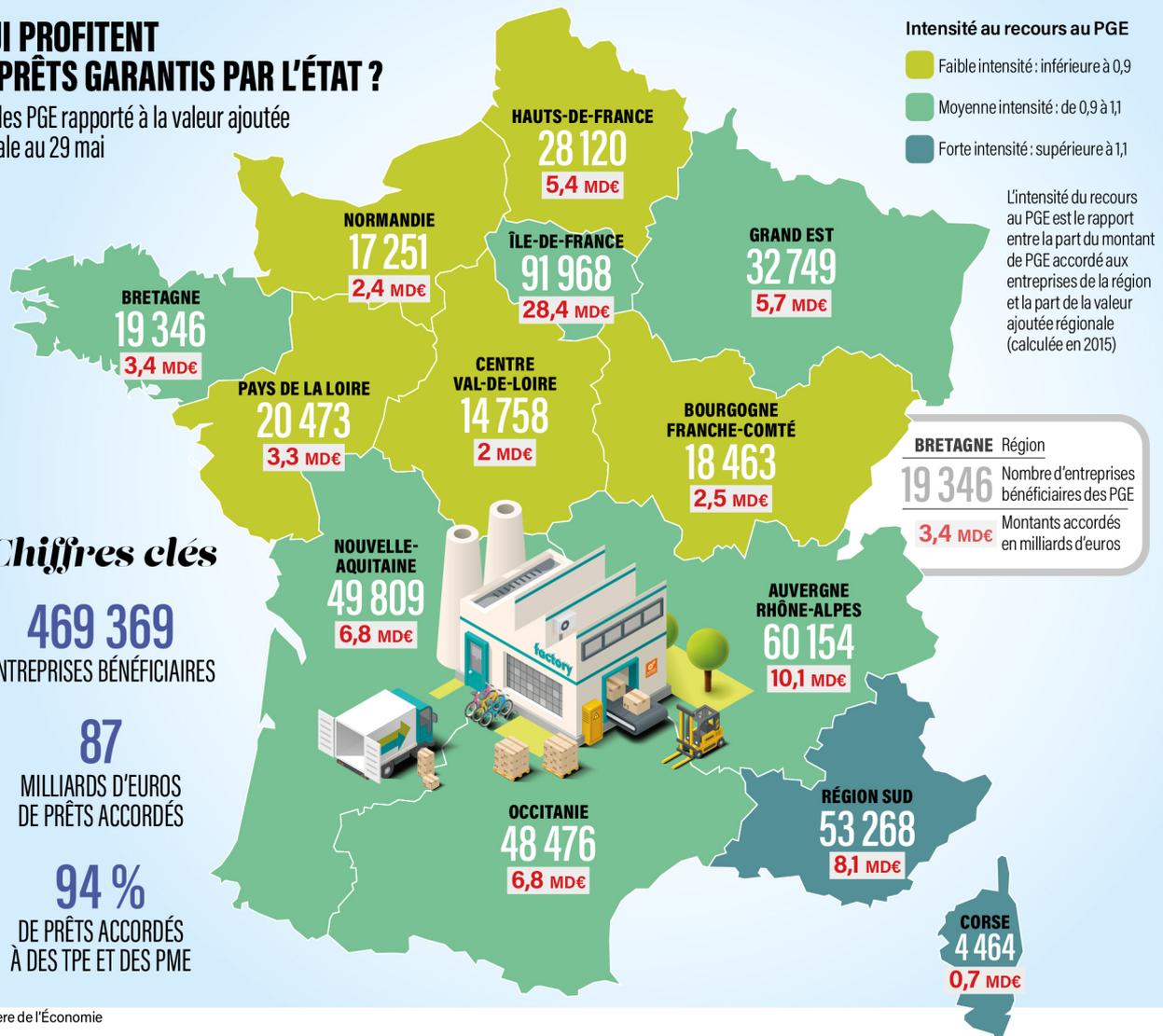
L'intensité du recours au PGE est le rapport entre la part du montant de PGE accordé aux entreprises de la région et la part de la valeur ajoutée régionale (calculée en 2015)

Chiffres clés

469 369
ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

87
MILLIARDS D'EUROS DE PRÊTS ACCORDÉS

94 %
DE PRÊTS ACCORDÉS À DES TPE ET DES PME



Source : ministère de l'Économie

sanitaire, tout le monde s'est aperçu de notre nécessité. Pour avoir un certain niveau d'infrastructures et de vie, l'industrie est primordiale.» Pour amener un vrai renouveau industriel, l'UIMM Lorraine a publié une charte en 12 points. Elle pointe du doigt 12 freins : rentabilité insuffisante, coûts de production trop élevés ou encore administratif complexe.

Signée par de nombreux industriels dont Céline Gris (Gris Group), Thierry Jean (Preci 3D), Nathalie Vaxelaire (Trane 88), la charte vise, entre autres, à développer l'attractivité économique du Grand Est en dégagant des mesures sous trois mois via l'appui du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Avec le concours des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), des communes, de la Région et des départements, la charte propose aussi un travail d'identification des terrains accessibles à l'implantation d'entreprises industrielles. Dans le même temps, les industriels signataires s'engagent à maintenir, renforcer, voire initier des approvisionnements chez des fournisseurs de la région.

DES RELOCALISATIONS SOUHAITABLES ?

Encourager les relocalisations ne signifie pas pour autant diriger l'économie : « Permettre à la production d'être réalisée au plus près de son marché relève du bon sens économique. Pour autant, nous ne sommes pas les décisionnaires finaux. Ce que la Région est en mesure d'apporter, c'est de procéder à un état des lieux des besoins et des forces en présence quant à la chaîne d'approvisionnement », précise Lilla Merabet. La Région a ainsi mandaté des consultants extérieurs pour réaliser un audit des besoins et des ressources en supply chain. Une dizaine d'entreprises sont en

« Tout projet de relocalisation est positif, à condition qu'il assure la compétitivité des entreprises françaises. »

Olivier Klotz, président du Medef Alsace